
Question orale de M. Cools : Marché de l'art.

M. Cools signale que cette année, le nombre d'exposants au marché de l'art a été réduit à la portion congrue. En effet, certains dimanches, il n'y a plus que 6 ou 7 exposants ! Cette situation résulterait de la nouvelle politique menée par le Collège à l'égard de ce marché, et notamment de la réduction du matériel mis à disposition des exposants (tables, parasols, etc.).

M. Cools évoque aussi l'interdiction de vendre les œuvres, à laquelle sont soumis les exposants, mais cette décision semble avoir été revue par la suite.

Ce marché est consacré aux artistes amateurs depuis sa création il y a plus de vingt ans. Il permettait à ceux-ci de se mettre en valeur, voire de réaliser une vente afin de rentrer dans leurs frais grâce à une animation le dimanche matin au Parvis Saint-Pierre.

Quel bilan le Collège tire-t-il du marché de l'art de cet été ? Quelles mesures compte-t-il prendre pour faire revenir les artistes mécontents qui ont déserté cette manifestation ?

Mme l'Echevine Ledan répond qu'une nouvelle formule de la manifestation « Place à l'Art » a été tentée cette année. Les artistes ont été conviés à exposer tous les dimanches entre fin avril et fin septembre, afin d'assurer une certaine cohérence avec les activités annexes organisées sur ce site.

L'administration a invité les artistes à apporter leur matériel, de manière à privilégier les interactions avec le public et aussi alléger la charge des services communaux en limitant le surcroît de dépenses induit par la prestation d'heures supplémentaires.

Les artistes qui ont participé pour la première fois à cette manifestation se sont félicités de la nouvelle formule alors que certains habitués des versions antérieures ont émis des réticences.

Suite à une demande des artistes présents sur le parvis Saint-Pierre, la commune a mis du matériel à leur disposition : des tables, des chaises ainsi que du petit matériel artistique. Un agent du service de la Culture veillait à assurer une mise en place correcte de ce dispositif.

Le dernier dimanche du mois d'août, Place à l'Art a remporté un franc succès auprès des artistes présents.

La vente d'œuvres sur place posait un problème, dans la mesure où, contrairement aux professionnels de l'artisanat, les artistes présents n'étaient pas censés payer leur emplacement. La vente d'œuvres n'a donc pas été autorisée, dans un souci d'équité envers toutes les personnes présentes sur le parvis Saint-Pierre. Cette disposition n'empêche évidemment en aucune manière les artistes de négocier avec leur public en vue de tractations particulières.

Le service de la Culture va mener une réflexion en concertation avec le service de l'Economie et du Commerce afin de mettre au point une formule améliorée de cette manifestation pour l'année prochaine.

Il est possible qu'on élargisse l'éventail des activités organisées. La périodicité sera probablement revue. D'autres rendez-vous seront sans doute proposés aux artistes amateurs durant l'année afin de leur assurer une plus grande visibilité.

Mme l'Echevine Ledan précise encore que la présence des artistes sera toujours la bienvenue au parc de Wolvendael à l'occasion des concerts « Musique au Parc », qui ont lieu durant tout l'été.

M. Cools estime que Mme l'Echevine Ledan doit veiller à diversifier les activités et à attirer de jeunes artistes, de manière à assurer un renouvellement de cette manifestation.